

avait en majeure partie suivi le tracé romain, on reconnaît que la ville antique, en deçà des fleuves présentait à peu près la figure d'un cercle dont la Saône enveloppait environ les deux tiers et une muraille l'autre tiers. » (*Insc. de Lyon*, t. II, p 158.) Les quatre voies stratégiques de la Gaule construites par Agrippa en l'an 20 avant notre ère se réunissaient à Trion, et une autre route, passant soit par l'emplacement actuel du pont de la Feuillée ou du Change sur la Saône et du pont de la Guillotière sur le Rhône, mettait en communication la ville avec le confluent et la route abrégée de Vienne. On a retrouvé les traces de la voie antique sous la rue Mercière et le biais de la rue Confort marque probablement sa direction primitive vers le pont du Rhône.

L'étendue minimum du territoire devait atteindre jusqu'à la prise d'eau des aqueducs qui aboutissaient à Lyon. Il semble en avoir été ainsi pour Vienne, Carthage, Nîmes, Vaison. Par conséquent le mont d'Or, les chaînons du mont Izeron, le Pilat limitaient très probablement le territoire de la colonie qui n'avait comparativement aux cités gauloises qu'une étendue très restreinte.

Cette difficile question du site de la ville ainsi élucidée, Allmer passe à l'histoire de Lyon. Nous ne le suivrons pas dans l'ample développement qu'il lui donne. Il établit d'une manière irréfutable, à notre sens, que Plancus est bien le fondateur de la Colonie romaine en l'an 43, dans les mois de juin et de juillet après la guerre de Modène. Certes, il n'a pas pu en soixante jours bâtir une ville, « mais il a eu tout le temps de faire ce qui constituait dans l'essentiel la fondation d'une colonie : tracer suivant les rites de la religion et avec les cérémonies prescrites le sillon marquant l'enceinte de la future ville, déterminer le territoire colonial et en faire la division en une part commune et en une